



NOTAIRE
Michel BESANCENOT
michel.besancenot@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Frédéric DUPUY
frederic.dupuy@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Laurent THIEBAUT
laurent.thiebaut@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Thibaut BESANCENOT
thibaut.besancenot@notaires.fr
04 68 11 71 55

1020970 /FD /FR /FR

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Frédéric DUPUY, Notaire à CARCASSONNE (Aude),

Certifie et atteste avoir reçu, ce jour, la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles 251 Rue du Romarin BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Maxime **BONINI**, dessinateur industriel, demeurant à VILLEGLY (11600) 2 Bis rue des Amandiers, et Madame Margaux Colette Lysette **SANCHEZ**, infirmière, demeurant à VILLEGLY (11600) 2 Bis rue des Amandiers.

Monsieur **BONINI** est né à CARCASSONNE (11000) le 17 octobre 1993,

Madame **SANCHEZ** est née à CARCASSONNE (11000) le 21 janvier 1996.

Ayant conclu entre eux un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 22 juillet 2022, enregistré à la mairie de VILLEGLY.

Acquéreurs indivis pour moitié chacun,

Du bien ci-après désigné :

Désignation

A VILLEGLY (AUDE), 11600, la Pièce,

Un terrain à bâtir destiné à la construction d'une maison d'habitation,

Portant le numéro **neuf (9)** du lotissement dénommé **LES PORTES DU MINERVOIS.**

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AZ	134	LA PIECE	00 ha 10 a 00 ca

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de la commune de VILLEGLY en date du 21 mai 2021, portant le numéro PA 011 426 21 D0001.

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté susvisé, a été déposé au rang des minutes de Maître Frédéric DUPUY notaire à CARCASSONNE (Aude), le 27 juillet 2022, et est en cours de publication au service de la publicité foncière de CARCASSONNE.

PRIX

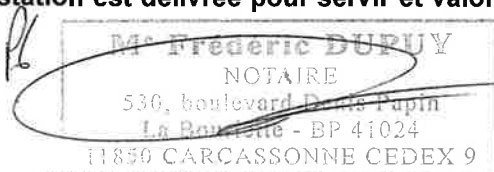
La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE NEUF CENTS EUROS (79 900,00 EUR).**

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A CARCASSONNE (Aude)
LE 27 juillet 2022,**



SAS MICHEL BESANCENOT, FREDERIC DUPUY, LAURENT THIEBAUT, THIBAUT BESANCENOT Notaires associés

530, Boulevard Denis Papin
BP 41024

11850 CARCASSONNE CEDEX 9

04 68 11 71 55 - 530-notaires.fr
RCS CARCASSONNE, SIREN : 883 833 952

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

